

Contraintes d'exercice particulières au poste spécifique de professeur coordonnateur en UPE2A

LGT Jean Baptiste de Baudre, Agen

Texte de Référence : circulaire 2012-141 du 2 octobre 2012.

Conformément à la circulaire 2012-141 du 2 octobre 2012, relative à l'organisation de la scolarisation des élèves nouvellement arrivés, « *il est recommandé d'implanter les structures d'accueil spécifiques dans les établissements scolaires où la mixité sociale est effective et où le milieu scolaire favorisera l'intégration socioculturelle des élèves allophones arrivants* » .

Par ailleurs, « *les liaisons entre collèges et lycées d'enseignement général et technologique ou lycées professionnels doivent être encouragées par la mise en réseau des établissements du second degré recevant ces jeunes (...). En milieu urbain peu dense ou en milieu rural, l'unité pédagogique pour élèves allophones arrivants ne saurait être implantée dans un seul groupe scolaire ou un établissement.* »

Le poste spécifique académique de professeur coordonnateur en UPE2A est rattaché administrativement au LGT Jean-Baptiste de Baudre, Agen — 0470003Y

Le dispositif UPE2A est néanmoins conçu comme un pôle ressource itinérant permettant, selon les besoins et sur une partie du temps de service, d'accomplir des missions d'appui et de conseil aux équipes de direction et aux équipes pédagogiques, et ponctuellement des missions de co-animation à visée de compagnonnage, en dehors de l'établissement de rattachement.

Ainsi, le/la candidat (e) devra être mobile et se percevoir aussi comme personne-ressource sur le plan local, pour animer les réseaux d'intervenants auprès des EANA. Une connaissance et une expérience des tests de positionnement EANA sont indispensables.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

- Hélène Rochard, IA-IPR de Langues vivantes, responsable académique du Casnav
- Cécile Prévost, coordonnatrice académique
- ce.casnav@ac-bordeaux.fr